## AR Prefecture

043-214300485-20240722-D\_44\_2024-DE Reçu le 23/07/2024

2024 -44

## **REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 22 juillet 2024, au lieu habituel, à

19h30

Date de la convocation : 15 juillet 2024 Président de séance : M. André BRIVADIS,

Maire

## Nombre de conseillers

- en exercice: 12

- présents : 10

- votants: 11

- absents: 1

Liste des membres: M BRIVADIS André, Maire, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard, Adjoints, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, M PHILBEE Paul, Pierre PHILIPON, Mme SCIORTINO Pascale

Procuration (s): M BLANCHEFORT Fabien donne procuration à M BRIVADIS André

Absent: M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : M. MARION Olivier

## 2024 – 44 Représentants de la commune à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)

La commune de la Chaise-Dieu a délibéré pour élire les représentants à la CIAF le 03 Mai 2024 suite à la démission du 1<sup>er</sup> Adjoint qui était représentant suppléant de la commune. M Pierre PHILIPON a été désigné le 03 Mai, or il est déjà élu à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de la commune de La Chapelle Geneste, M Pierre PHILIPON ne peut pas être élu à la CIAF de la commune de La Chaise-Dieu. Le conseil municipal doit procéder à la désignation d'un nouveau représentant suppléant de la commune à la Commission CIAF.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal :

- Décide de nommer M Gérard SPECEL, représentant suppléant à la commission CIAF.

La commission locale CIAF est donc constituée des représentants de la commune :

Titulaire : M BRIVADIS André,

- Suppléant : M SPECEL Gérard.

Le Maire André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

Nombre de votants		11
OTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
>	POUR	11